

République française

Département de la Lozère

COMMUNE DE LES HERMAUX

Séance du 07 avril 2023

Membres	Date de la convocation: 30/03/2023
En exercice : 7	L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement
Présents : 7	convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves RODIER
Votants: 7	
	Présents : Yves RODIER, Pierre-Henri SEGUIN, Julien VAYSSIER, Vincent GELY, Joel REVERSAT, Sylvie DUBOIS, Jérémy SOLIGNAC
Pour: 7	
Contre: 0	
Abstentions: 0	
	Représentés:
	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Sylvie DUBOIS

Objet: Vote du budget primitif - ea_les_hermaux - 2023_DE_023

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de Les Hermaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Les Hermaux pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 163 416,28 Euros
En dépenses à la somme de : 163 416,28 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RF	
Chapitre	Libellé		Montant
011	Charges à caractère général		18 200.00
048-214800732-20230407-2023_DE_023-DE			

65	Autres charges de gestion courante	1 010.00
66	Charges financières	1 000.00
022	Dépenses imprévues	1 421.89
023	Virement à la section d'investissement	29 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 410.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		53 041.89

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	14 650.00
74	Subventions d'exploitation	1 500.00
75	Autres produits de gestion courante	10.00
77	Produits exceptionnels	20 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 504.30
002	Résultat de fonctionnement reporté	15 377.59
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		53 041.89

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	99 376.47
16	Emprunts et dettes assimilées	8 000.00
020	Dépenses imprévues	1 493.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 504.30
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		110 374.39

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	11 369.00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	29 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 410.00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	7 595.39
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		110 374.39

ADOPTE A LA MAJORITE

Le Maire,
Yves ROSIER



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

